

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mars 2023

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 939)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 740

présenté par
M. Vuilletet
-----**ARTICLE 7**

À la seconde phrase de l'alinéa 29, substituer aux mots :

« ne sont plus »

le mot :

« demeurent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement corrigeant une erreur rédactionnelle.